Nations Unies S/2001/969

Conseil de sécurité

Distr. générale
16 octobre 2001
Français
Original: anglais

Rapport du Secrétaire général concernant les pouvoirs du représentant suppléant des États-Unis d'Amérique au Conseil de sécurité

Conformément à l'article 15 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général annonce qu'il a reçu du Représentant permanent des États-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies une note verbale, datée du 15 octobre 2001, indiquant que M. Charles N. Rostov a été nommé représentant suppléant des États-Unis d'Amérique au Conseil de sécurité.

De l'avis du Secrétaire général, cette communication constitue des pouvoirs provisoires suffisants.

01-58263 (F) 161001 161001